



# Budget 2025

## Syndicat des sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse

Données de base:  
Année de référence  
Auteur  
Elaboré le

2023  
2024  
Marlène Marzano  
05.10.2024

## **1. Principes relatifs à la présentation des comptes selon le modèle comptable harmonisé 2 (MCH2)**

b) Fonctions (anc. tâches)	Ancien: 3 chiffres Nouveau: 4 chiffres
c) Groupes de matières (anc. natures)	Ancien: 3 chiffres Nouveau: 4 chiffres

### **1.1 Généralités**

Le budget 2024 a été établi en application du modèle comptable harmonisé 2 (MCH2), conformément à l'article 70 de la loi sur les communes (LCo; RSB 170.11).

### **1.2 Terminologie**

Le passage au MCH2 entraîne en particulier les changements terminologiques suivants:

<b><i>MCH1</i></b>	<b><i>MCH2</i></b>
Classification par tâches	Classification fonctionnelle
Compte de fonctionnement	Compte de résultats
Dépréciations complémentaires	Amortissements supplémentaires
Engagements	Capitaux de tiers
Fortune nette	Excédent du bilan

### **1.3 Plan comptable**

Le plan comptable selon le MCH2 est à la fois plus complet et plus détaillé qu'avec le MCH1. La numérotation des comptes a elle aussi été étendue:

Comptes du bilan	Ancien: 4 chiffres + subdivision à deux chiffres Nouveau: 5 chiffres + subdivision à deux chiffres
Fonctions (anc. tâches)	Ancien: 3 chiffres Nouveau: 4 chiffres
Groupes de matières (anc. natures)	Ancien: 3 chiffres Nouveau: 4 chiffres

## Syndicat des sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse

### 1.4 Amortissements

#### 1.4.1 Patrimoine administratif existant (ch. 4.1.1 à 4.1.4 des dispositions transitoires de l'OCo)

Le patrimoine administratif existant au 1<sup>er</sup> janvier 2018 est repris à sa valeur comptable dans le MCH2:

Le patrimoine administratif existant (état prévisible) de  
est amorti

dans un délai de 8 ans

Il est donc amorti de manière linéaire à partir de l'exercice 2018 et  
jusqu'à la fin de l'exercice 2026.

CHF 164'540.33 et 25'460.97

Le taux d'amortissement annuel qui en résulte est de  
soit

CHF

12,50%

20'567.54 et 3'182.62

#### 1.4.2 Nouveau patrimoine administratif

S'agissant des éléments intégrés dans le patrimoine administratif après l'introduction du MCH2, les amortissements planifiés sont calculés selon les catégories d'immobilisations et les durées d'utilisation (annexe 2 Oco). Le patrimoine administratif est amorti de manière linéaire, en fonction de la durée d'utilisation.

Le nouveau véhicule acheté en 2018 est amorti à raison de 10% sur 10 ans selon les nouvelles directives ci-dessus.

### 1.5 Compte des investissements / limite d'inscription à l'actif

Le syndicat inscrit les dépenses d'investissement au compte de résultats jusqu'à concurrence de 25'000 francs (*au plus jusqu'aux limites d'inscription à l'actif au sens de l'art. 79a OCo*). Il suit à cet égard une pratique constante.

## Syndicat des sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse

### 2. Commentaires

Le Syndicat présente un budget 2025 avec un excédent de charges de CHF 50'919.13 avant la répartition du déficit aux communes membres, selon la clé de répartition habituelle en référence au règlement d'organisation art. 50 al.3. Pour arriver au résultat annuel du budget équilibré à 0 les communes couvrent les charges à raison de Fr. 35'199.95 pour Plateau de Diesse et Fr. 15'719.18 pour Nods.

Les dépenses pour 2025 qui présentent des écarts plus ou moins importants par rapport au budget 2024 et aux comptes 2023 vous sont détaillées ci-dessous. Certaines fonctions ont été augmentées pour 2025 car traitements identiques depuis plus de 10ans et le travail est de plus en plus conséquent. Des petites variations peuvent avoir lieu dans les assurances véhicules (nouveau véhicule, augmentation de primes).

La commission du feu s'est réunie mi-août 2024 afin d'établir un budget en tenant compte des formations qui doivent être suivies, du matériel à acheter et des entretiens périodiques. Certaines dépenses sont prévues pour le nouvel hangar mais il y a encore des charges inconnues pour l'électricité, le chauffage et divers aménagements. Les achats conséquents seront discutés avant avec le syndicat. Les comptes de recettes ont été adaptés en fonction du bouclage 2023 et des chiffres 2024 déjà connus.

<b>1506.3000.00</b>	<b>Trait. indem. jetons de présence</b>	Diverses commissions, véhicules, bâtiment, séances syndicat, séances commandants	Fr. 13'470.-	-budget 2024 + comptes 2023
<b>1506.3010.01</b>	<b>Autres traitements ou indemnités</b>	Les fonctions de commandant, fourrier et coordinateur d'instruction ont été augmentées pour 2025. (pas eu d'augmentation depuis plus de 10 ans)	Fr. 28'100.-	+ comptes 2023 '+ budget 2024
<b>1506.3101.00</b>	<b>Matériel d'exploitation (carburant)</b>	Ce compte peut varier en fonction du prix du carburant et chauffage du nouvel hangar	Fr. 1955.-	'-budget 2024 et - comptes 2023
<b>1506.3110.00</b>	<b>Meubles et appareils de bureau</b>	60 nouveaux vestiaires pour le nouvel hangar en 2025.	Fr. 23'000.-	+ comptes 2023 '+ budget 2024
<b>1506.3111.00</b>	<b>Machines, appareils et véhicules (outils)</b>	Matériel PAR, lampes, ventilateur électrique, multiboard	Fr. 13'940.-	+ budget 2024 '- comptes 2023
<b>1506.3112.00</b>	<b>Vêtements</b>	Nouveaux pantalons et vestes de travail. Nouveaux pulls et renouvellement de T-shirts, 10 sets noir-blanc	Fr. 26'940.-	+ budget 2024 et + comptes 2023
<b>1506.3138.00</b>	<b>Cours</b>	poste toujours très conséquent pour les formations. Cours de base, formation chauffeur, cours chefs d'interventions, cours régionaux	Fr. 19'760.-	+ budget 2024 et + comptes 2023
<b>1506.3151.00</b>	<b>Entretien de machines, appareils, outils</b>	lavages chimiques, réparations tenues, révisions bouteilles, révisions appareils PAR, service compresseur.	Fr. 13'050.-	+ budget 2024 et + comptes 2023

**Syndicat des sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse**

<b>1506.3151.01</b>	<b>Entretien véhicules</b>	Moins de services véhicules, (nouveau véhicule) modifications et aménagements divers. Moins conséquent que 2024 car le TP a été révisé et adapté.	Fr. 5'150.-	'- Budget 2024 - comptes 2023
<b>1506.3160.00</b>	<b>Loyers</b>	nouvel hangar dès 2025 mais date non définie, donc prévu 9 mois et 6 mois anciens loyers	Fr. 32'006.50	'+ Budget 2024 et + comptes 2023
<b>1506.3300.60</b>	<b>Amortissement planifiés</b>	Nouveau véhicule, VW T6, motopompe	Fr. 26'179.38	= budget 2024 et + comptes 2023

<b>Recettes</b>	augmentations dans les taxes d'exemption et les subventions selon les comptes 2023			
<b>1506.4240.00</b>	<b>Taxe d'utilisation et taxes pour prestations à des tiers</b>	Interventions refacturées	Fr. 14'200.-	+ budget 2024 et comptes 2023
<b>1506.4632.00</b> <b>1506.4632.01</b>	<b>Subventions des communes</b>	excédent de charges pour les communes (Plateau 69.129133%, Fr. 35'199.95 et Nods 30.870867% Fr. 15'719.18) pour arriver à un résultat équilibré à 0 :	Fr. 35'199.95 Fr. 15'719.18	

## Syndicat des sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse

### 3.1 Vue d'ensemble

Budget  
2025

Budget  
2024

Comptes  
2023

---

Résultat annuel CR, compte global

Résultat annuel, financements spéciaux

Revenu de l'impôt des personnes physiques

Revenu de l'impôt des personnes morales

Taxe immobilière

Investissements nets

## Syndicat des sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse

### 3.2.1 Résultat compte global

		Budget 2025	Budget 2024	Année 2023
30	Charges de personnel	89 225,00	90 635,00	72 384,50
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	156 531,60	110 670,20	127 057,77
33	Amortissements du patrimoine administratif	49 929,53	49 929,53	37 829,53
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux			
36	Charges de transfert			7 375,35
37	Subventions à redistribuer			
	<b>Total Charges d'exploitation</b>	<b>295 686,13</b>	<b>251 234,73</b>	<b>244 647,15</b>
40	Revenus fiscaux			
41	Revenus régaliens et de concessions			
42	Taxes	217 248,00	205 900,00	217 221,15
43	Revenus divers			5,00
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux			
46	Revenus de transfert	79 488,13	46 384,73	28 471,00
47	Subventions à redistribuer			
	<b>Total Revenus d'exploitation</b>	<b>296 736,13</b>	<b>252 284,73</b>	<b>245 697,15</b>
	<b>Résultat provenant des activités d'exploitation</b>	<b>1 050,00</b>	<b>1 050,00</b>	<b>1 050,00</b>
34	Charges financières	1 050,00	1 050,00	1 050,00
44	Revenus financiers			
	<b>Résultat provenant de financements</b>	<b>-1050</b>	<b>-1050</b>	<b>-1050</b>
	<b>Résultat opérationnel</b>			<b>-0,00</b>
38	Charges extraordinaires			
48	Revenus extraordinaires			
	<b>Résultat extraordinaire</b>			
	<b>Résultat annuel</b>			<b>-0,00</b>





## Syndicat des sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse

### 3.2.3 Résultat du financement

		Budget 2025	Budget 2024	Année 2023
Résultat Compte global	90			
Amortissements du patrimoine administratif	33 +	49 929,53	49 929,53	37 829,53
Attributions aux fonds et financements spéciaux	35 +			
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	45 -			
Rectifications, prêts PA	364 +			
Rectifications, participations PA	365 +			
Amortissements, subventions d'investissement	366 +			
Attributions aux capitaux propres	389 +			
Revalorisations PA	4490 -			
<b>Autofinancement</b>		<b>49 929,53</b>	<b>49 929,53</b>	<b>37 829,53</b>

#### Investissements nets

Dépenses d'investissement	59
Recettes d'investissement	69

#### Investissements nets

(+ = excédent de financement / - = découvert de financement)

## Syndicat des sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse

### 4.1 Compte de résultat selon les natures

	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>Charges</b>						
30 Charges de personnel	89 225,00		90 635,00		72 384,50	
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	156 531,60		110 670,20		127 057,77	
33 Amortissements du patrimoine administratif	49 929,53		49 929,53		37 829,53	
34 Charges financières	1 050,00		1 050,00		1 050,00	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux						
36 Charges de transfert					7 375,35	
37 Subventions à redistribuer						
38 Charges extraordinaires						
39 Imputations internes						
<b>3 Total Charges</b>	<b>296 736,13</b>		<b>252 284,73</b>		<b>245 697,15</b>	
<b>Revenus</b>						
40 Revenus fiscaux						
41 Revenus régaliens et de concessions						
42 Taxes		217 248,00		205 900,00		217 221,15
43 Revenus divers						5,00
44 Revenus financiers						
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux						
46 Revenus de transfert		79 488,13		46 384,73		28 471,00
47 Subventions à redistribuer						
48 Revenus extraordinaires						
49 Imputations internes						
<b>4 Total Revenus</b>		<b>296 736,13</b>		<b>252 284,73</b>		<b>245 697,15</b>
<b>Clôture</b>						
<b>90 Clôture du compte de résultats</b>						
<b>Totaux</b>	<b>296 736,13</b>	<b>296 736,13</b>	<b>252 284,73</b>	<b>252 284,73</b>	<b>245 697,15</b>	<b>245 697,15</b>

## Syndicat des sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse

### 4.2 Aperçu du compte de résultats selon les fonctions

	Budget 2025		Budget 2024		Année 2023	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale Excédent de charges						
1 Ordre et sécurité publics, défense Excédent de charges	296 736,13	296 736,13	252 284,73	252 284,73	245 697,15	245 697,15
2 Formation Excédent de charges						
3 Culture, sports et loisirs, Eglises Excédent de charges						
4 Santé Excédent de charges						
5 Sécurité sociale Excédent de charges						
6 Transports et télécommunications Excédent de charges						
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire  Excédent de charges						
8 Économie publique Excédent de charges						
9 Finances et impôts Excédent de charges						
<b>Totaux</b> <b>Excédent de charges</b>	<b>296 736,13</b>	<b>296 736,13</b>	<b>252 284,73</b>	<b>252 284,73</b>	<b>245 697,15</b>	<b>245 697,15</b>

## Syndicat des sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse

### 7 Proposition de décision

d) Approbation du budget 2025, qui se compose comme suit:

		Charges	Revenus
Compte global	CHF	296736,13	296736,13
Excédent de charges	CHF		
Compte général	CHF	296736,13	296736,13
Excédent de charges	CHF		

Il est proposé aux assemblées communales d'approuver le budget.

Syndicat des sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse

Dominique Sunier  
Président

Marlène Marzano  
Secrétaire

Marlène Marzano  
Admin. des finances

Prêles, le 03.10.2024

**8 Approbation des comptes annuels**

L'organe compétent de Syndicat des sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse a approuvé le budget de 2025 en date du 03.10.2024

Syndicat des sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse , le 03.10.2024

Dominique Sunier  
Président

Marlène Marzano  
Secrétaire

Marlène Marzano  
Adm. des finances

Prêles, le 03.10.2024